



Communiqué de presse

Delémont, le 10 octobre 2018

Réaménagement de la Place Roland-Béguelin et zone de rencontre Vieille Ville Lancement du concours

Le réaménagement de la Place Roland-Béguelin et la future zone de rencontre de la Vieille Ville franchissent une nouvelle étape importante. Un appel à candidatures est lancé sur la plateforme SIMAP et dans le Journal officiel auprès de bureaux afin de participer à la procédure retenue qui se fera sous la forme de mandats d'études parallèles. Ce projet fait partie des mesures du plan d'actions « Vieille Ville Plus » décidé par le Conseil communal au terme des ateliers participatifs sur les espaces publics en Vieille Ville réalisés en février de cette année. Un règlement, un programme et un cahier des charges ont été élaborés avec la validation de la SIA et du Collège d'experts qui sera amené à faire des recommandations sur le choix du meilleur projet et pour la concrétisation des travaux.

Le concours sera organisé sous forme de mandats d'étude parallèles, à un degré, en deux phases. L'objectif du concours est de faire travailler les candidats principalement sur deux périmètres complémentaires en Vieille Ville : d'une part, un avant-projet d'aménagement de la Place Roland-Béguelin et de la rue du Marché sera demandé et, d'autre part, une analyse globale de la Vieille Ville comprenant ses portes d'entrées et la Place de la Liberté notamment sera requise afin de déterminer les mesures nécessaires en vue de la mise en place d'une zone de rencontre.

Le but du concours est avant tout de dynamiser davantage la Vieille Ville et de renforcer le caractère unique et symbolique de la Place Roland-Béguelin. Les propositions des candidats devront également tenir compte du cadre bâti existant, respectivement des spécificités du patrimoine architectural. Il s'agira également de consolider la future zone de rencontre par des mesures d'aménagement et de créer notamment un espace de déambulation attractif entre la Porte-au-Loup et la Place de la Liberté. Enfin, une attention particulière sera aussi accordée à la place de la nature en Vieille Ville.

La population, qui a déjà été consultée en amont de la procédure, sera à nouveau sollicitée à l'issue de la première phase du concours : les propositions d'aménagement des candidats seront en effet présentées aux membres du groupe de concertation « Vieille Ville Plus » pour lequel les personnes intéressées devront s'inscrire et respecter les conditions définies pour le déroulement de la séance unique qui sera mise sur pied. Le groupe est notamment constitué d'habitants, de commerçants et de représentants des partis et de la société civile en général, intéressés par la revalorisation du centre historique.

Le concours est lancé à partir du 10 octobre avec un délai de rendu des candidatures fixé au 5 novembre. Un premier rendu des projets est prévu début mars 2019 suivi d'une présentation au groupe de concertation. Le second rendu est attendu début juin 2019 : c'est à ce moment que le projet retenu par le Collège d'experts sera dévoilé et qu'une exposition publique sera mise sur pied.

Municipalité de Delémont, Service UETP

Contact : Municipalité de Delémont, Service UETP, M. Hubert Jaquier, urbaniste communal (032 421 92 92)